

Christophe Mathiez
gérant de la SARL « FINANCIEREMENT PARLANT »

relève de statuts réglementés conformes à l'article 325-3 du règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers:

Activités régies par la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, le Code Monétaire et Financier et les lois, décrets et ordonnances s'y rattachant :

- **Conseiller en investissement financier :**
 - exercée sous couvert de l'enregistrement n° **D011682** auprès de l'ORIAS (www.orias.fr),
 - membre de la CNCIF association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers
- **Démarcheur financier/Intermédiaire en Opération de Banque:**
 - exercée sous couvert de la Banque de France et consultable sur le site www.demarcheurs-financiers.fr

Pour ces activités, nos partenaires sont :

- | | |
|-------------|---------------------|
| • CARDIF | UAF LIFE PATRIMOINE |
| • PRIMONIAL | ODDO |
| • NORTIA | GENERALI |
| • AVIVA | SWISSLIFE |

Activités régies par le Code des Assurances et les lois, décrets et ordonnances s'y rattachant :

- **Courtier en assurance** (sans maniement de fonds) :
 - exercée sous couvert de l'immatriculation n° **11059461** auprès de l'ORIAS (www.orias.fr)
 - sous le contrôle de l'ACP (autorité des contrôles prudentiels)
 - bénéficie d'une garantie financière conformément à l'article L512-7 du Code des Assurances de 2.500.000 € auprès de MMA COVEA RISKS, 19-21 allée de l'Europe, 92616 CLICHY cedex.

Nous vous informons que nous fondons notre conseil sur l'analyse des contrats du marché gérés par les compagnies d'assurance suivantes :

- | | | |
|-------------|-----------|---------------------|
| • NORTIA | CARDIF | GENERALI |
| • AVIVA | APRIL | ODDO |
| • PRIMONIAL | ALPTIS | UAF LIFE PATRIMOINE |
| • PREMAVALS | SWISSLIFE | UTWIN |

- **Courtier IOB SP :**
 - exercée sous couvert de l'immatriculation n° **11059461** auprès de l'ORIAS (www.orias.fr)
 - sous le contrôle de l'ACP (autorité des contrôles prudentiels)
 - bénéficie d'une garantie financière conformément à l'article L512-7 du Code des Assurances de 2.500.000 € auprès de MMA COVEA RISKS, 19-21 allée de l'Europe, 92616 CLICHY cedex.

Nous vous informons que nous fondons notre conseil sur l'analyse des contrats du marché gérés par les établissements de crédit suivants :

- | | |
|------------------------------|--------------------------|
| • Banque Laydernier | |
| • BNP-PARIBAS | Banque Privée Européenne |
| • LCL | Société Générale |
| • CIC- Lyonnaise de Banque | Banque de Savoie |
| • Banque Populaire des Alpes | |

FINANCIEREMENT PARLANT peut percevoir des rémunérations, liées aux décisions d'investissement prises à l'issue de notre prestation de conseil, des fournisseurs sélectionnés (assureurs, banquiers, gérants, promoteurs,...) sur tout ou partie des frais réglés.

FINANCIEREMENT PARLANT bénéficie d'une garantie en responsabilité professionnelle et financière conforme aux articles L341-5 et L541-3 du Code Monétaire et Financier et l'article L512-6 du code des Assurances auprès de MMA COVEA RISKS, 19-21 allée de l'Europe, 92616 CLICHY cedex, sous le n°112.788.909.

Lien capitalistique : aucun lien capitalistique n'existe entre FINANCIEREMENT PARLANT et les différents fournisseurs de produits.